

Aménagement d'espaces sécurisés et conviviaux aux abords des deux écoles de Lens-sur-Geer

- **Compte rendu de la consultation du mercredi 5 juillet 2023 -**

Participants :

- **31 personnes** : 9 membres de la CLDR, 13 riverains (dont des agriculteurs, des parents d'école, ...), 5 membres de la CCATM, 4 représentants de l'école (enseignants et direction).
- **Pour la Commune d'Oreye** :
 - o Jean-Marc DAERDEN – Bourgmestre
 - o Marie-Christine WARNANT – Echevine des travaux, du troisième âge, de l'énergie, du plan inondation et du patrimoine
 - o Magali DE LEEUW – Echevine du Développement rural
 - o Bénédicte MONFORT - Agent-relais de l'Opération de développement rural.
- **Pour le Bureau A-Trait** : Yves DALOZE
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie** : Florine GEROUVILLE et Aurélie VANDEBERG

Déroulement de la soirée

L'Echevine en charge du Développement rural introduit la soirée en présentant les objectifs de la soirée et la volonté communale de pouvoir consulter les riverains et utilisateurs de l'espace pour co-construire ensemble le projet.

Après présentation des différents intervenants et participants à la soirée, la Fondation Rurale de Wallonie rappelle l'origine du projet et les étapes déjà réalisées.

Ce projet est né des réflexions initiées dans le cadre de l'opération de développement rural d'Oreye (ODR - démarche démarrée en 2016 regroupant une série de projets construits sur base des attentes citoyennes) :

Comme dans les autres villages de l'entité, les habitants constatent que la sécurité des usagers faibles dans le centre du village est défectueuse.

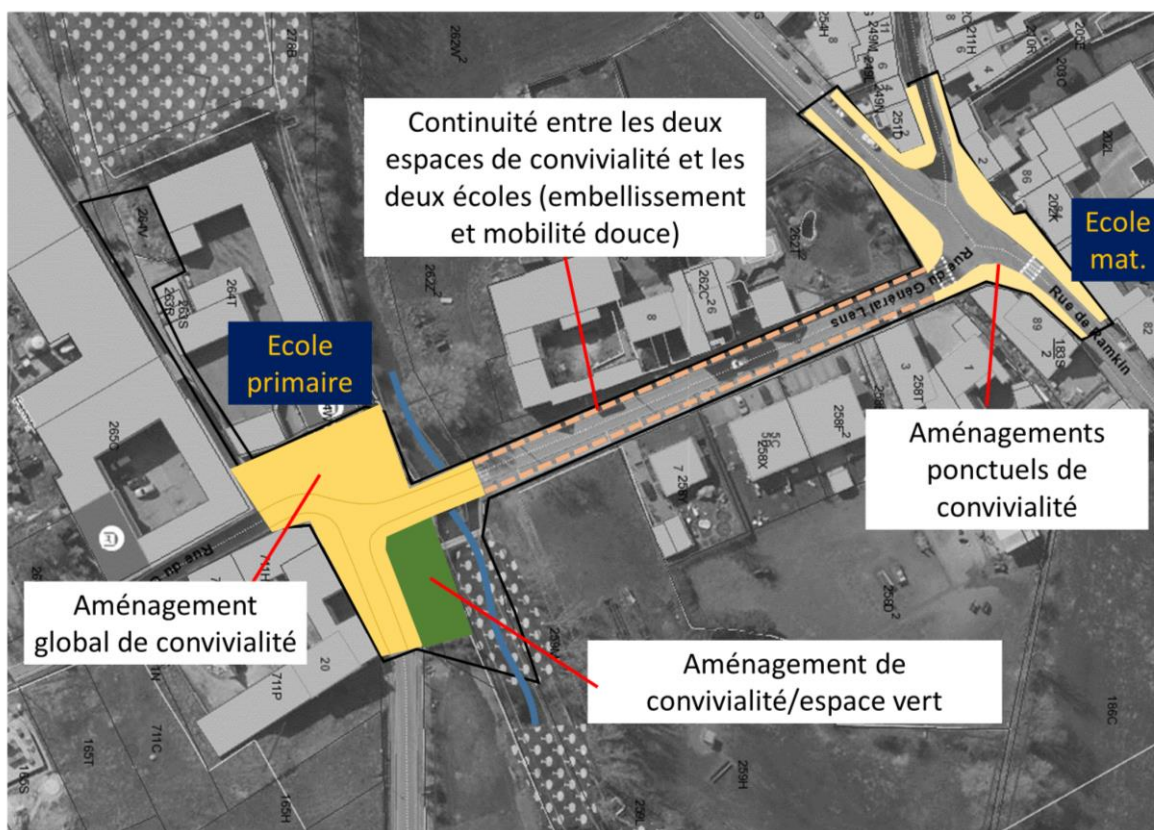
Si la présence de deux implantations scolaires est un atout pour le village, cela génère également une forte présence de voitures en début et de fin de journée scolaire et des déplacements piétons nombreux entre les deux écoles.

Or, la configuration du village fait que les écoles se trouvent au croisement de plusieurs voiries. Les situations dangereuses sont donc récurrentes et le sentiment d'insécurité est très présent.

Afin que chacun puisse circuler sans se sentir en danger, la CLDR a proposé que des aménagements soient réalisés dans le centre du village et plus particulièrement à proximité des deux écoles du village. Les habitants souhaitent notamment que l'espace devant l'école rue du Général Lens soit clarifié (stationnement, circulation, espace pour les piétons, ...)

Les citoyens souhaitent également que l'espace public situé au croisement de la rue des Fontaines et la rue Général Lens soit valorisé afin de créer une véritable place de village où les habitants pourront se retrouver et se détendre.

Le périmètre du projet reprend l'espace devant l'école primaire, la liaison entre les deux écoles et l'espace devant l'école maternelle.



La commune a reçu un accord de la Région wallonne pour initier le projet avec subsides de 300.000€.

Un auteur de projet a été désigné : Bureau A-Trait de Waremme et une esquisse a déjà été réalisée.

Cette esquisse servira de base à la consultation de la soirée. Après présentation des grandes lignes de l'esquisse par Monsieur Dalozé du bureau A-Trait, il est bien rappelé que cette esquisse n'est pas du tout finalisée mais sert de base pour l'échange, la discussion pour la consultation de la soirée.

Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie, qui ont pour rôle d'animer le processus de participation citoyenne, présentent ensuite la méthodologie de travail pour la soirée :

- Travail d'analyse sur terrain en groupe sur base d'un questionnaire abordant l'analyse de l'espace selon 4 grands thèmes afin de mettre en avant les points d'attention par rapport à l'esquisse présentée
- Ciblage des besoins et points d'attention via un questionnaire individuel
- Mise en commun sur base des points d'attention ciblés individuellement

La présentation PowerPoint de la soirée, reprenant les différents périmètres et explications, est annexée à ce compte-rendu.

Synthèse sur base de la mise en commun et résultats des questionnaires

La partie ci-dessous reprend les points suite à l'échange réalisé avec l'ensemble des participants mais aussi sur base du résultat des différents questionnaires.

Le détail des commentaires formulés au sein des 5 questionnaires de groupe et 31 questionnaires individuels a été repris dans un document en annexe.

1. Généralités

Suite à la compilation de l'ensemble des résultats il ressort très clairement **3 enjeux en ce qui concerne l'aménagement de l'espace aux abords des écoles de Lens-sur-Geer** :

- Le stationnement, qu'il soit pour les riverains, les parents aux heures d'entrée et sortie des classes ou encore pour les PMR, le bibliobus
- Les déposes minutes (aux 2 implantations) à aménager de manière adéquate à chaque implantation selon ses spécificités.
- La vitesse des voitures dans les rues amenant au centre du village

Les éléments à garder/mettre en avant dans l'esquisse :

- Aménagements sécurisés entre les implantations
- La mise en avant d'espace spécifique devant l'école
- L'importance de prendre en compte le charroi agricole dans les futurs aménagements
- Ramener de la végétalisation et de la convivialité de **manière modérée**. (Ce point est en effet partagé dans les avis, certain ne voyant pas l'intérêt de végétaliser trop l'espace inutilement).

Autre élément cité : la problématique des inondations. Penser à la perméabilité des aménagements et le choix des plantations lié à cette problématique.

2. Espace côté école maternelle

- Le croissant de végétation au croisement de la rue des Fontaines avec la rue de la centenaire ne semble pas adéquat au niveau visibilité et sera source d'accident. Si plantation, il faut une haie d'une hauteur maximale de 50 cm pour garder une visibilité dégagée.
- Pourquoi une végétalisation sur le trottoir en face de la fontaine côté école ? il faut des places de parking à réserver pour les riverains. Il serait intéressant de délimiter les places pour les riverains (10 à 15 places).
- La zone verte proposée est prévue sur un espace déjà pas très large, quid de la circulation PMR, poussette ? La question autour des espaces verts fait débat : étant déjà à la campagne faut-il encore des espaces verts ?
- Pour un kiss and ride au niveau de l'école ce n'est pas idéal, vu l'âge des enfants. Prévoir des places proches pour éviter un stationnement sauvage. Les enfants sortant de l'école maternelle débouchent sur la rue, il serait pertinent de prévoir un dispositif/ aménagement pour sécuriser l'entrée/ sortie de l'école.
- Penser à l'accès aux différentes habitations.
- La vitesse des voitures qui arrivent dans le centre du village depuis la rue Ramkin est importante, la signalisation est abimée. Proposition de jouer sur le type de revêtement pour ralentir les voitures ou réduire l'espace de la voirie à l'endroit où il est plus large.
- Il est évoqué les problèmes de nuisances au niveau de l'arrêt de bus ou du pont. Caméra de surveillance à placer ?

Au niveau de la fontaine, l'apport de végétalisation n'apporte pas une plus-value en soit mais ne pose pas de problème particulier.

Par contre les **deux autres espaces côté maternelle** ne convainquent pas l'assemblée. En effet, la haie proposée entre les rues des Fontaines et de la Centenaire pourrait gêner le passage des poussettes et des PMR mais aussi la vision des conducteurs.

De plus, l'espace prévu à côté de **l'entrée de l'école maternelle** en face des habitations est quant à lui à revoir entièrement. En effet, l'entrée de l'école maternelle, contrairement à celle de l'école primaire n'est pas du tout délimitée et mise en valeur. De plus, la proposition du bureau d'Etude ne tient pas compte des besoins des riverains habitant là mais aussi du besoin de stationnement et de dépose minute pour l'école.

3. Lien entre les deux espaces

- Le cheminement sécurisé entre les deux implantations est souligné positivement (barrière). Ne faut-il pas aussi délimiter une zone 30 (délimitation au sol ? par une couleur différente, ou avec dessin de piéton au sol). Bien définir le côté cheminement piéton et prévoir les zones d'emplacement de parking pour les riverains pour favoriser au mieux la cohabitation.
- Proposition de revoir le revêtement au niveau du pont du Geer et du garde-corps. Le passage au niveau du pont pourrait jouer le rôle d'une chicane avec rétrécissement de la voirie ou aménagement fleuri. Actuellement les bacs à fleurs empiètent sur l'espace piéton.
- Il est important dans l'ensemble de l'aménagement entre les deux implantations, de prévoir un couloir sécurisé pour les cheminements piétons des enfants de porte à porte. Prévoir les traversées et accotements adéquats.

L'aménagement entre les deux implantations scolaires afin de sécuriser la traversée des écoliers entre les écoles est un point positif épinglé par les participants. Néanmoins, certains proposent d'aller plus loin dans la réflexion en **sécurisant une traversée de porte à porte entre les écoles.**

4. Espace côté école primaire

- De manière générale, il est important de mieux annoncer et mettre en valeur les entrées des deux écoles : signalisation en amont, soulignement de l'entrée via haies ou autres aménagement et mur de l'école à mettre en évidence.
- La question du stationnement sur la place fait débat. Suite à du stationnement anarchique, des bacs de fleurs ont été posés sur la place afin de l'empêcher. L'esquisse propose de remettre du stationnement. Il est important de privilégier l'accès piéton tout en assurant du parking pour les riverains. Suite à un sondage à main levée, 18 personnes se positionnent pour plus de convivialité au niveau de la place. Mais il faut une solution pour le parking.

Pistes proposées :

- o Pourquoi pas plutôt remettre en avant la partie école, éviter le parking sur cet espace ou l'inverser et le placer plutôt côté route.
- o Proposition de plutôt réserver l'espace devant l'école aux enfants/ parents et le réduire pour laisser manœuvrer le charroi agricole.
- o Pourquoi pas un espace vert plus franc côté école et le diminuer du côté du Geer où il est déjà présent.
- o Mettre des plots en plastique qui se plient et se remettent en place pour la sécurité des enfants et le stationnement.
- o Mettre un double miroir au niveau de l'école afin que les véhicules venant de la place soient visibles pour les véhicules qui descendent la rue Général Lens et inversement.
- Le stationnement est une réelle problématique, l'achat du terrain Bénéo serait la solution pour désengorger l'espace. Une proposition est d'étudier le stationnement à plus grande échelle pour voir les poches en dehors même du périmètre.
- Le triangle prévu dans l'aménagement est fortement remis en cause ; un îlot pour matérialiser le fait qu'il s'agit d'une place et qu'il faut ralentir, mais il doit être de faible dimension afin de permettre la circulation des différents véhicules dans toutes les directions (charroi agricole étant également fortement présent dans cet espace). Pourquoi pas mettre légèrement la place surélevée pour délimiter l'effet place.
- Au niveau du dépose-minute, l'endroit actuel où il est prévu est idéal car les enfants ne sont pas amenés à traverser une voirie. Dans le futur aménagement, prévoir un emplacement qui tienne compte de cet aspect, pas de traversée et accotements pour arriver jusqu'à l'entrée de l'école en

sécurité. Pourquoi pas, un dépôt-minute le long de la ferme avec délimitation au sol + prévoir passage piéton au niveau de la ferme.

- Les riverains attirent l'attention sur la problématique d'inondation du lieu, il faut un aménagement qui améliore l'infiltration. Des questions se posent sur le curage du Geer. La commune souligne que ce n'est pas la politique actuelle de la Région dans la gestion des cours d'eau.
- Pour la proposition de sens unique rue Général Lens, les exploitants soulignent que le sens unique en montée n'est pas praticable pour la sortie de l'exploitation même s'ils comprennent tout à fait la volonté globale. Une autre entrée est possible pour l'exploitation mais qui demandera un terrassement.

La proposition du bureau d'étude a séduit les personnes présentes au niveau de **l'aménagement de l'entrée de l'école primaire**. Attention toutefois à repenser les **espaces de stationnements** du corps enseignant qui sont mal disposés.

L'aménagement du carrefour devant l'école avec un **rétrécissement de la voirie** a quant à lui été mal reçu par les citoyens présents. Il restreint trop la voirie rendant difficile le passage des charrois agricoles.

L'apport d'**espace vert à côté du Geer** ne convainc pas, les citoyens estiment que l'espace vert existant est suffisant et se demandent si la création de places de parking ne serait pas plus utile.

La Commune devra réfléchir concrètement à la **mise en sens unique de la rue Général Lens** qui fait débat entre les citoyens. Cela résoudrait les problèmes de trafic aux heures de pointe mais attention aux désagréments que cela occasionnerait pour les exploitants agricoles si la rue devait être à sens unique en permanence.

Il ressort également de cette consultation la nécessité de trouver un espace alternatif pour créer du stationnement. La Commune est en train de se renseigner sur la possibilité d'acquérir un terrain soit auprès d'un riverain derrière l'école soit auprès de Bénéo.

Suites

- Compilation des différents éléments apportés lors de la réunion sous forme d'un compte-rendu qui sera envoyé à tous les participants.
- Réalisation par l'auteur d'un avant-projet sur base des remarques
- Automne 2023: consultation sur l'avant-projet

Une consultation citoyenne sera également organisée pour l'autre espace publics à Bergilers. Elle sera organisée le mercredi 30 août à 19h00.

L'échevine en charge du développement rural clôture la séance en remerciant les citoyens pour leur participation.

Pour le secrétariat de l'opération
Florine Gérouville et Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23-25 ou par courriel : f.gerouville@frw.be ; a.vandenberg@frw.be*